



## **MESSAGE**

**de Jacques MYARD**

**Membre Honoraire du Parlement**

**Maire de Maisons-Laffitte**

**Président du Cercle Nation et République**

**Président de l'Académie du Gaullisme**

9 novembre 2020

### **Cérémonie du 11 novembre 2020**

En raison de la pandémie, la célébration du 11 novembre est maintenue mais le nombre des participants est strictement limité à moins de dix personnes, dans le respect des règles sanitaires (port du masque et distanciation d'1 mètre au moins).

En conséquence,

A 10h30 / 10H45, je déposerai deux gerbes au cimetière de Maisons-Laffitte, l'une au Monument aux morts de notre ville, l'autre au carré militaire

A 11h15, je déposerai une gerbe au monument de la Victoire à l'entrée du Parc.

Je ne prononcerai pas de discours, ce dernier sera diffusé sur internet.

Il n'y a aucun cortège à pied.

Merci de respecter ces dispositions.